

## Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 19 octobre 2023

<b>Présents</b>		
<u>Personnels de l'Education Nationale</u>	<u>Représentants des parents d'élèves élus</u>	<u>Représentants de la mairie</u>
<b>Mme Lhyver</b> Enseignante <b>Mme Montfort</b> Enseignante <b>M Urvoy</b> Enseignant et Directeur	<b>Mme Cariou Aurélia</b> <b>Mme Giquel-Dagorn Fanny</b> <b>Mme Anglade Morgane</b> <b>Mme Allaire Sandrine</b> <b>M Bruno Armand</b> <b>M Stéphan Jean-Baptiste</b>	<b>Mme Henné</b> Adjointe aux affaires scolaires
		<u>Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)</u>
		<b>M Guyader</b>
<b>Absents / Excusés</b>		
<b>Mme Arzel</b> Inspectrice de l'Education Nationale		<b>M Le Maire</b> <b>Mme Nerzic</b> Éluë

### 1- Installation du conseil d'école

Le conseil d'école s'ouvre sur un tour de table des participants. M Urvoy s'assure que l'ensemble des membres ont reçu le règlement intérieur du conseil d'école qui présente le rôle et les modalités d'organisation du conseil d'école.

### 2- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école et envoyé par courriel à toutes les familles.

### 3- Lecture du règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement du conseil d'école a été transmis à l'ensemble des participants. Il est lu et approuvé à l'unanimité.

### 4- Mise en place du plan Vigipirate et sécurisation des établissements scolaires

L'équipe enseignante souhaite saluer la mémoire de Dominique Bernard assassiné dans son établissement scolaire à Arras le vendredi 13 octobre. Cet attentat, 3 ans après celui contre Samuel Paty éprouve la communauté éducative et la société.

Un temps d'hommage a été organisé à la demande du ministère dans les établissements scolaires. Les enseignants indiquent que c'est un temps difficile à mener auprès des élèves.

Mme Lhyver a lu le livre « La Brouille » aux élèves de maternelles (GS), il n'y a pas eu de retour des élèves sur le contexte national.

En CP CE1, Mme Montfort a discuté avec les élèves à partir de l'album « Nouk ». L'activité a été peu évidente à mener car certains élèves étaient très informés et d'autres non. Il a fallu expliquer et rassurer sans inquiéter. Mme Montfort indique qu'il était important de poser des mots afin de ne pas laisser place à l'imagination et aux fantasmes des élèves par rapport à des informations incomplètes ou erronées qu'ils ont pu entendre.

En CE2 CM1 CM2, le temps d'hommage s'est déroulé en 2 temps. Lors de l'accueil en classe, un récit des événements a été repris avec les élèves. L'après-midi, la classe a pu discuter de ce qu'il a ressenti, exprimer ses émotions, ses inquiétudes. La discussion a porté de manière plus large sur le « vivre ensemble » et les symboles de la république. Ce temps s'est déroulé en présence de Mme Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale qui était accompagnée de M Christian Viaux, Inspecteur Général de l'Education Nationale. M Urvoy remercie aussi M Miossec et Cécile Henné qui étaient présents lors de ce temps solennel.

Suite aux événements d'Arras le plan Vigipirate a été renforcé en Urgence Attentat.

Les exercices traditionnels de sécurité se sont déjà déroulés au sein de l'établissement :

- **Evacuation incendie :**

Le lundi 2 octobre 2023, les élèves ont fait l'exercice évacuation incendie. RAS

Un exercice similaire a été réalisé le mardi 17 octobre 2023 sur le temps de garderie du soir.

- **Exercice PPMS Intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Le jeudi 12 octobre 2023, les classes se sont « confinées » pour se préparer au scénario intrusion. Les élèves ont globalement l'habitude de cet exercice, les GS ont fait l'exercice pour la première fois dans le bâtiment élémentaire.

L'information aux familles, concernant la marche à suivre en cas de déclenchement du PPMS, sera transmise après les vacances d'automne.

Le compte-rendu et les points de vigilance ont été discutés en conseil d'école. La sécurisation du portail de l'école a été au cœur de l'échange.

## **5- Lecture, modifications et vote du règlement intérieur**

Il n'y a pas de modification du règlement intérieur.

Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera diffusé dans les cahiers des élèves et signé par les familles. Il sera aussi disponible sur le site de l'école.

## 6- Organisation pédagogique et effectifs

Organisation des classes				
TPS	3	18	TPS PS MS	Mme Lhyver
PS	8			
MS	7			
GS	10	25	GS CP CE1	Mme Montfort
CP	7			
CE1	8			
CE2	4	20	CE2 CM1 CM2	M Urvoy
CM1	9			
CM2	7			

63 élèves sont inscrits à cette rentrée. Il n'y aura pas d'accueil supplémentaire de TPS en cours d'année cette année.

Les effectifs sont stables à l'école. Les GS constituent le groupe le plus important de l'école et sont répartis selon les moments de la journée dans la classe de Mme Montfort ou Mme Lhyver

### **Personnels de l'éducation nationale :**

#### Enseignants :

Mme Nathalie Lhyver, en charge des TPS PS MS et des GS sur une partie de la journée.

Mme Catherine Montfort, en charge des CP CE1 ainsi que des GS et des CE2 sur une partie de la journée.

M Cyrille Urvoy, directeur et en charge des CE2 CM1 CM2

Mme Rozenn Nicolas intervient 12 jeudis dans la classe de M Urvoy (journées administratives du directeur)

### **Personnels municipaux :**

#### ATSEM :

Mme Emilie Simon

M Jean-Maxime Ropers, le matin

#### Service animation

Isabelle Dufour, responsable du service périscolaire de l'école. Elle est accompagnée de Dévi Doré le matin et le midi, le soir elle est accompagnée de Jean-Maxime Ropers.

#### Restauration et Ménage

Annie Guillou / Nadia Gouic

## 7- Projets de l'année

### Parcours de l'éco-citoyen

#### **L'AME** (CE2 CM1 CM2)

Les élèves sont retournés sur leur AME et ont travaillé autour de la biodiversité notamment sur le bernard l'hermite. Tout au long de l'année, les élèves vont préparer les activités qu'ils ont envie de mettre en œuvre sur le site de Questélan.

L'objectif de l'Aire Marine Educative est de permettre aux enfants de travailler sur les 3 piliers de l'AME :

- Connaitre la mer
- Vivre la mer
- Transmettre la mer

Projet d'Aire Marine Educative est un projet porteur pour les élèves. Il se fait en collaboration avec l'association Naturaufil.

Le montage financier reste compliqué car le soutien de Quimperlé Communauté a pris fin (le conventionnement était de 3 ans et n'a pas été renouvelé) M Urvoy interroge Mme Henné sur le renouvellement du soutien de la mairie par la subvention AME. Mme Henné indique qu'une rencontre avec les services municipaux va être organisée avec les directrices des écoles publiques pour affiner les besoins budgétaires.

M Urvoy indique avoir réussi à monter un dossier d'aide au financement via l'Office français de la biodiversité de 1200€ mais il indique que cela n'est pas possible de l'obtenir tous les ans. Le projet AME est donc très incertain pour la rentrée de septembre 2024.

#### Découverte d'une mission scientifique « **Under the pole** »

L'école a accueilli la mission scientifique « Under the pole ». Les enfants ont été fascinés par le matériel des explorateurs et les missions de recherches.

#### **Le projet natur'aufil**

Les classes de maternelle et de CP CE1 se sont inscrites au dispositif nature mis en place par Quimperlé Communauté et sont en attente des retours des classes choisies.

#### **Le Conseil Municipal des Enfants** (le CME)

Les élèves du CP au CM2 voteront le 10 novembre pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Il y a 6 candidats en CM1 pour 2 postes.

#### **Projet Phare**

Les élèves vont être sensibilisés à différents moments de l'année comme l'école le fait depuis plusieurs années aux situations de danger notamment face au harcèlement.

Le ministère a souhaité que chaque établissement s'engage dans le dispositif Phare, le programme de lutte contre le harcèlement. Cécile Henné précise qu'elle demande une formation pour les animateurs sur ce sujet.

M Urvoy rappelle que si l'école semble préservée des situations graves de harcèlement cela ne signifie pas qu'il n'y a pas une veille importante à mener.

Le maillon essentiel de cette démarche reste le lien avec les familles pour soulever toute difficulté que pourrait rencontrer un enfant à l'école et continuer à travailler ensemble avec les services périscolaires pour assurer un climat scolaire serein.

### Parcours santé

#### **Projet santé bucco-dentaire**

Dans le cadre du parcours santé des élèves, Mme Lhyver a demandé aux familles de maternelles d'apporter une brosse à dents et un gobelet pour que les enfants de maternelles puissent se brosser les dents le midi après le repas. Cela permet de poursuivre le travail sur l'hygiène entamé l'année dernière. La mairie indique qu'un partenariat avec le dentiste de Riec est à l'étude.

#### **Semaine du goût**

Les élèves de maternelle ont participé à la semaine du goût avec le soutien de M et Mme Noblet, restaurateurs sur la commune. Mme Lhyver les remercie pour leur soutien.

### Parcours culturel

#### **Musique :**

Conte musical « **Un poirier m'a dit** »

Les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 participent chaque semaine à un atelier choral avec M Urvoy pour mettre en scène un spectacle musical de Michèle Bernard, Un poirier m'a dit. Un projet sur scène est en train de s'organiser avec différentes écoles du secteur. Au mois de juin, une représentation aux familles devrait avoir lieu à la salle de l'Ellipse de Moëlan.

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL5JlPTdOWWRK1IbWYvkHVPUVg9bKC5BF>

#### **Initiation au breton :**

Les élèves de maternelle bénéficient du dispositif breton financé par la mairie et le conseil départemental. Chaque semaine, Léna Postic intervient auprès des enfants durant une heure.

### Parcours sportif

#### **Projet surf**

Les CE2 CM1 CM2 bénéficient d'un cycle de glisse de 8 séances.

#### **Sport à la salle polyvalente**

Les classes vont se rendre à la salle polyvalente pour pratiquer le sport.

Les enseignants sont confrontés à une modification de la réglementation des sorties scolaires. Dès l'instant que des enfants de maternelle participent à la sortie, le taux d'encadrement descend à 1 adulte pour 8. Nous allons devoir solliciter beaucoup de parents pour nous rendre à la salle.

La mairie indique programmer un temps de présentation aux jeunes de la commune du dispositif « service civique ».

### **Echange avec la maternelle de Bosser**

La classe maternelle participe à des échanges avec l'école maternelle de Françoise Bosser. Une rencontre sportive s'est tenue à la salle polyvalente avec la classe MS. Ils se sont rendus à l'asinerie d'Arzano avec la classe de PS.

### **Les projets à venir :**

- Participation au projet école et cinéma (3 films dans l'année) de la maternelle au CE2)
- Participation au dispositif Dis-moi ton livre pour les 3 classes ;
- Un cycle de 7 séances de piscine de la maternelle au CE2.
- Projet vélo pour les maternelles CP CE1 ;
- Cycle gouren (lutte bretonne) pour les 3 classes
- Les ateliers en langue des signes, en partenariat avec l'association des aidants du Finistère, les enfants de maternelle vont bénéficier de 10 séances autour du langage signé.
- Le camion de pompiers « préventy » sur la sécurité domestique sera de passage à l'école le 7 décembre
- Les CP CE1 se rendront au musée de Pont-Aven.

Les enseignants remercient la mairie, Quimperlé Communauté, l'Association des Parents d'élèves et l'Amicale Laïque pour leur soutien à l'école publique.

### **8- Questions diverses**

#### **Les bâtiments scolaires**

M Urvoy réinterroge la mairie sur la question des bâtiments scolaires.

Mme Henné indique la réflexion autour des bâtiments des 3 écoles publiques de Riec va se mettre en place afin de voir quelles options sont à envisager : rénovation, réhabilitation, reconstruction ou même regroupement des écoles. Le calendrier n'est pas fixé pour le moment. Plusieurs parents ont exprimé le souhait que les choses avancent car la situation reste inchangée depuis plusieurs années et les bâtiments, notamment le bâtiment des maternelles, sont à rénover.

Mme Henné indique avoir conscience du problème mais rappelle que la maire a été confrontée à des contraintes organisationnelles et budgétaires.

#### **CCAS**

Mme Henné indique que les impayés de cantine et garderie sont en hausse, par ailleurs l'équipe municipale constate que les familles n'ont pas recours au dispositif de soutien mis en place par le Centre d'Action Sociale. Les parents élus pensent que présenter les services d'aide de manière globale est une idée intéressante. Par la suite, les élus ou agents pourraient contacter individuellement les familles en difficulté pour proposer de l'aide.

Les parents délégués profitent du sujet pour exprimer les difficultés rencontrées depuis la rentrée par la mise en place du « portail familles ». Ils indiquent la difficulté à prévoir la garderie, la contrainte des 48 heures étant difficile à tenir lorsque les plannings des

familles ne sont pas fixes. De manière générale, ils ont ressenti une certaine pression par l'injonction de la mise en place du service dématérialisé.

Mme Henné rappelle que le dispositif répond à une demande de certaines familles et permettra à terme une optimisation de la gestion des services périscolaires. Par ailleurs, elle indique qu'une souplesse est appliquée dans l'usage du service puisque la gestion des imprévus n'est faite que sur la base du « déclaratif » pour les familles.

### **Evaluation d'école**

L'éducation nationale prévoit un dispositif d'évaluation des écoles de l'ensemble du territoire. Ce plan pluriannuel permet de faire un point d'étape sur les forces, les réussites et les axes de travail de chaque établissement. A ce titre, l'école de Coat Pin entrera dans le cadre des évaluations d'école à partir du mois de janvier. L'ensemble des partenaires de l'école sera sollicité pour accompagner les enseignants dans la démarche. M Urvoy indique aux parents délégués qu'ils seront sûrement impliqués dans le projet d'évaluation en tant que représentants des parents.

### **9- Programmation des prochains conseils d'école**

M Urvoy propose la tenue des prochains conseils d'école

- Le jeudi 15 février 2024
- Le jeudi 13 juin 2024

Les participants se séparent à 19h15.

Le président  
M Urvoy

Les secrétaires  
Mme Lhyver / Mme Montfort